le dénouement de toutes les dificultez que cete question fait naître.

2. Il déclare ensuite que son sentiment est qu'il est permis, louable & même plus parfait d'aimer Dieu d'un amour desinteressé. Il raporte simplement une partie des raisons qui dés sa tendre jeunesse l'ont fait entrer dans ce sentiment ; & fait voir que celles qui l'y retienent presentement avec plus de force, sont celles que saint Augustin en done.

3. En troisiéme lieu il prouve la possibilité de l'amour desinteressé d'une maniere également claire, courte & incontestable.

4. Enfin il répond aux objections que l'on forme contre cete possibilité, & les démêle presque toutes par le seul dénouement de la diference qu'il met entre le *plaisir pris come le sel, l'assaisonement & le secours* de l'amour, & *le plaisir pris come le motif* de l'amour.

Dans le 3. éclaircissement, l'Auteur aprés avoir mis sa foi à couvert, songe à y metre l'amitié : & aux éforts que le P. Malbranche fait pour s'éloigner de lui, il en opose de pareils pour le raprocher. Et pour cela, il alegue prés de cinquante passages tirez des ouvrages de ce Pere, qui prouvent que le Pere est bien plus que lui, dans le sentiment de l'amour desinteressé.

LA COËXISTENCE DES SYSTÊMES DE TICHO-*Brahé & de Copernic.*

LA seule définition du mouvement renferme cete coëxistence, savoir que le mouvement d'un cors A vers quelque autre B ou sur une ligne droite AB ou autour d'un centre C, en considerant le cors B & le point C come immobiles, n'est autre chose que le changement successif, & continu de la distance du cors A à l'égard du terme B. Car ce changement étant toujours reciproque, il est évident que si A change, B change aussi, & par consequent il n'est pas plus vrai de dire que A s'aproche ou s'éloigne de B, que B de A.

Mais pour rendre cete verité sensible par des experiences, il ne faut que supofer que l'on fait mouvoir le plan où l'on imagine les cors A & B à contresens de A, & d'une vitesse égale à cel-

le de A. A l'égard des persones qui seroient sur ce plan, le cors A auroit paru à la verité s'aprocher ou s'éloigner de B; mais à l'égard de ceux qui sont situez hors de ce plan, il est évident que le cors A aura paru au contraire immobile, & le cors B se mouvoir vers A, ou s'en être éloigné: tant il est vrai de dire que ce mouvement est comun & reciproque à ces deux cors.

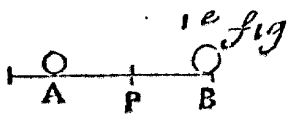

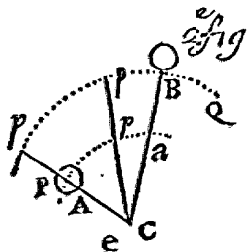

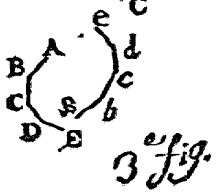

Si l'on supose de même un cercle ou une sphere dAa tourner sur son centre c immobile dans ce sens au dedans du cercle ou de la sphere concentrique bBe; en donant au cercle ou à la sphere bBe un mouvement contraire & égal, il sera toujours vrai de dire à l'égard des persones qui habitent ce cercle ou cete sphere, que c'est le cercle ou la sphere dAa qui se meuvent éfectivement dans ce sens; mais au respect de ceux qui habitent hors le cercle ou la sphere bBe, le cercle ou la sphere dAa auront paru immobiles, & le cercle ou la sphere bBe s'être mûs dans le sens contraire, & avec même vitesse. Donc l'un & l'autre sont également veritables.

Il est aisé de tirer de là cete consequence, que si un cors A parcourt un poligône ABCDE en la presence de quelque autre cors a; & que tandis qu'il parcourt AB, on retire le plan sur lequel on conçoit A & a de B vers A avec autant de vitesse qu'en a le cors A. Que de même tandis que A parcourt BC on retire son plan de C vers B avec une vitesse égale à celle de A; & ainsi continuelement à l'égard des autres côtez CD, DE, &c. A l'égard de ceux qui habitent sur le plan où sont les cors A & a; le cors A aura à la verité parû parcourir le poligône ABCDE, tandis que a, aura été immobile: mais à l'égard de ceux qui sont hors le plan, où l'on conçoit ces cors, A aura parû toujours immobile, & a aura parû parcourir le poligône abcde égal concentrique, & semblable au précedent; mais posé à contresens. Donc l'un est aussi vrai que l'autre.

Si l'on fait mouvoir le plan où sont les cors A & B à contresens

de A; mais avec une vitesse moindre BP ou plus grande BP que celle de A; le cors aura toujours parû parcourir AB à l'égard de ceux qui sont sur le même plan que lui; mais à l'égard de ceux qui sont sur d'autres plans, A aura paru parcourir AP & BBP, ou AAp, & BBp. Il en est de même à l'égard de la sphere & du cercle ci-dessus. De sorte que la distance AB ou l'angle ACB est également ou le mouvement du cors A, ou la some des mouvemens des cors A & B, ou la diference des mouvemens de ces mêmes cors.

On démontrera aussi par cete métode que le poligône ABCDE est également le mouvement du cors A ou la some ou la diference de deux autres poligônes décrits par les cors A & a, en même tems.

On peut en multipliant les plans auxiliaires faire trouver actuellement à l'égard de diferens termes dans les cors A & B tels mouvemens diferens qu'on voudra à la fois, simples ou composez avec toutes sortes de vitesses, & vers les tous cotez du monde. Tant il est vrai que le mouvement d'un cors n'est qu'une relation à quelque terme, & que ce n'est rien de positif si ce n'est qu'on voulût considerer le mouvement d'un cors par raport à la puissance motrice particuliere.

L'experience journaliere confirme la réalité de la coëxistence des mouvemens réciproques. Car on sait qu'une boule de plomb qui en choque une autre de même grosseur & de même matiere, se trouve aprés le choc aussi aplatie que celle qu'on dit avoir été choquée. On sait qu'il faut la même force pour faire froter un cors contre un autre, que pour soutenir le premier en repos tandis que cet autre frote contre lui, avec la même aplication & la même vitesse. Qu'il faut la même force pour resister à un fluide en mouvement, que pour se mouvoir à travers de ce fluide en repos d'une vitesse égale à celle qu'il avoit en premier lieu. Et enfin qu'un cors aquiert en descendant dans un fluide la vitesse que le même fluide devroit avoir pour soutenir le même cors en repos.

Enfin la Metafisique la confirme entierement. Car qui est-ce qui peut douter qu'à l'égard de l'immensité, le lieu B ne soit le même que le lieu A? Et par consequent A étant ativé en B peut

toujours

toujours être conçu en A. Donc il faut que ce soit B qui ait été transporté en A. Il en est de même à l'égard des lieux P & P, & de tous autres imaginables. Or c'est à l'égard de l'immensité qui est le lieu comun de tous les cors, que l'on doit comparer un cors A avec un autre B, & non pas par raport aux autres cors presens ou absens qui n'ont rien de comun avec eux.

De même la situation du rayon CB est la même que du rayon CA à l'égard de l'immensité, puis qu'elle n'a point de cotez ni de figure terminante. Donc le rayon CA étant arivé en CB peut toujours être conçu avoir demeuré dans sa premiere situation CA. Donc c'est le rayon CB qui a été alors transporté en CA, & de même à l'égard des autres situations qui sont autour du même centre C.

Aprés toutes ces demonstrations il sera donc également vrai de dire absolument parlant, 1. Que si le Soleil & les autres astres font chaque jour un tour, autour de la terre immobile; ce sont aussi ces mêmes astres qui sont immobiles, tandis que la terre fait chaque jour un tour sur son centre, ou d'attribuer ce même mouvement journalier à la terre ou aux astres dans quelque proportion que ce soit. 2. Que si le Soleil & les autres astres font un tour chacun dans leur anée autour de la terre immobile; c'est aussi la terre qui tourne autour de ces mêmes astres immobiles avec les mêmes periodes, ou de partager ces mouvemens à la terre & aux astres dans quelque proportion que ce soit, pourvû que le mouvement proposé soit toujours la some des mouvemens contraires, ou la diference des semblables.

Que si l'on veut considerer les mouvemens des astres par raport à leur cause, on trouvera que la Toute-puissance divine étant également apliquée à chacune de ses creatures pour les conserver dans leur état, le mouvement des cors qui sont au monde n'est pas seulement comun de sa nature, mais encore par raport à sa cause. Et si l'on objecte que le Saint Esprit par la bouche de ses Profetes, & des Peres de l'Eglise, ni J. C. même n'ont jamais parlé que du mouvement des astres, & du repos de la terre; on peut répondre que leur mission n'étant pas de nous rendre Fisiciens, mais fideles; ils nous ont laissé ce qui

ne les regardoit point à trouver par nous-mêmes : *Reliquit mundum, &c.*

DEUX LETTRES TOUCHANT LE NEUVIÉME *Electorat. In 4.* à Roterdam. 1698.

LA premiere de ces Letres suposée écrite à un Gentilhome François le 4. Juin dernier, ne sert que d'introduction à la Seconde écrite en Alemand dés le 8. d'Octobre de l'anée 1692. & adressée à un Envoyé à Ratisbone. Cete derniere contient le recit d'une conversation que deux Ministres étrangers avoient euë ensemble, au sujet du neuviéme Electorat. L'un étoit Ministre d'un Electeur ; & l'autre l'Etoit d'un Prince de l'Empire. Come ils soutenoient deux diferens partis, ils n'oublierent rien de ce qui se publioit alors, ou pour ou contre le neuviéme Electorat.

Le Ministre de l'Electeur aprés avoir dit que le Duc d'Hanover n'avoit point demandé la dignité Electorale ; mais que les membres du Colege Electoral ayant jugé que ses services & ses grandes qualitez la meritoient, il n'avoit pû la refuser. Il ajouta qu'il s'étonoit que l'on enviât cet honeur au Duc d'Hanover, & passant legerement sur les bruits desavantageux que la flaterie des Princes de l'Empire avoit répandus contre lui, il examina les raisons que ces Princes & leurs partisans oposoient dans Ratisbone à l'érection d'un neuviéme Electorat.

Il rangea ces raisons en deux classes, & mit dans la premiere celles qui étoient fondées sur l'interêt soit de l'Empereur, soit des Electeurs, soit des autres Princes & Etats de l'Empire.

Pour ce qui est des interêts de l'Empereur, & de ceux de l'Empire, il ne jugea pas devoir s'y arêter ; & pour ceux des Princes il dit qu'il faloit croire que l'Empereur en jugeroit avec une parfaite conoissance, de sorte que l'on pouvoit se metre l'esprit en repos à cet égard.

Il mit dans la seconde classe les raisons de droit, & les fit consister en deux questions. L'une si le nombre des Electeurs peut être augmenté ; & l'autre si pour l'augmenter il faut necessairement avoir le consentement des Princes.